AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-11-79193021

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Rue St-Jean prolongée - B.P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique n° 153 (23ème envoi de 1979) -

16 Novembre 1979.

GRANDES CULTURES

CEREALES

- Jaunisse nanisante de l'orge :

Les semis d'orge ont été effectués plus tardivement que les années précédentes d'une manière générale. Le stade moyen des cultures est actuellement à 2 feuilles. De très rares parcelles atteignent la 3ème feuille.

Des comptages de pucerons ont été effectués depuis la levée des orges. Leur présence a été observée à partir des derniers jours d'Octobre, l'espèce Rhosalosiphum padi étant fréquemment rencontrée.

Le niveau d'infestation est très variable. Des sondages ont été réalisés récemment dans 28 parcelles. Sept d'entre elles seulement atteignent le seuil d'intervention qui est, rappelons-le, de 2 plantes sur 3 porteuses d'au moins 1 puceron, après examen de 50 plantes prises au hasard. Ces parcelles sont réparties dans la Haute-Garonne (EAUNES, MONTAUT) et le Tarn-et-Garonne (VERDUN, MONTECH, NEGREPELISSE).

Le pouvoir infectieux des pucerons prélevés dans quelques unes de ces parcelles a été mis en évidence par des examens de l'I.N.R.A.

Nous conseillons donc aux céréaliculteurs dont les orges ont atteint le stade 2-3 feuilles de procéder à un contrôle de l'infestation de leurs parcelles par les pucerons. Un traitement insecticide est justifié dès que le seuil d'intervention est atteint. Utiliser un des produits ci-dessous :

Matière active	Spécialité - Concentration		Firme	Dose
bromophos	NEXION EC 40	360 g/l	SOVILO	1 l/ha
	SOVI-NEXION 25 EM	250 g/l	SOVILO	1,5 l/ha
	RHODIANEX	250 g/l	RHODIAGRI	1,5 l/ha
permethrine	PERTHRINE	250 g/l	SOPRA	0,16 l/ha
	AMBUSH	250 g/l	LA QUINOLEINE	0,16 l/ha
fenvalerate	SUMICIDINE	100 g/l	AGRISHELL	0,25 l/ha
décaméthrine	DECIS	25 g/l	PROCIDA	0,30 l/ha

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.- C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.

P 198